



Remplacement de pneus roulage à plat par des pneus normaux

Peut-on remplacer des pneus "Run Flat" par des pneus classiques ?

Le règlement UN N°30 reconnaît :

- Les pneus de structure radiale : dans ce cas, leur désignation dimensionnelle porte la lettre « R » (exemple : 205/55 R16).
- Les pneus de structure « roulage à plat » : ces pneus doivent satisfaire à un test réglementaire de roulage à plat sur volant. Leur désignation dimensionnelle porte les lettres « RF » (R comme radial, F comme « flat » ; exemple : 255/40 RF20).

La réglementation européenne (Règlement EU/458/2011) interdit de monter des pneus de structure différente sur un même véhicule. Il est donc interdit de mélanger sur un même véhicule des pneus « RF » avec des pneus « R ».

En revanche, il existe sur le marché des pneus autoporteurs, parfois présentés comme « Run Flat », mais de structure radiale (donc portant uniquement la lettre « R » dans la désignation dimensionnelle. Si de tels pneus peuvent réglementairement être mixés, sur un même véhicule, avec des pneus non autoporteurs, il est vivement conseillé, avant d'envisager cette opération, de contacter le constructeur automobile et/ou le fabricant de pneumatiques.

En effet :

- la perte des capacités de roulage à plat des pneumatiques entraîne la nécessité de prévoir un autre système de secours en cas de crevaison (roue de secours, kit de dépannage) ;
- le comportement routier du véhicule (freinage motricité, ...) peut être modifié ;
- la modification des masses non suspendues (pneu non autoporteur plus léger que la même dimension autoporteur) peut générer un effet de tirage du véhicule.